MODIFICATIONS IMPORTANTES AUX ADHÉSIONS 2027 DU CLUB DE GOLF ROCKLAND :

1. Carte de crédit obligatoire au dossier : applicable à toutes les adhésions

Le Club accorde actuellement à ses membres, à titre de courtoisie, la possibilité de porter à leur compte les achats effectués à la boutique du golf ou au service de restauration et des boissons. En retour, le Club s'attend à ce que les membres fassent preuve de la même courtoisie en réglant rapidement leur compte dès réception de leur relevé.

Afin d'assurer la stabilité financière du Club, la politique suivante entrera en vigueur pour la saison 2027.

Sauf autorisation préalable du conseil d'administration : tous les membres qui présentent une demande d'adhésion pour 2027 devront fournir les renseignements de leur carte de crédit avec leur formulaire d'adhésion afin de couvrir tout solde impayé à leur compte du Club.

(a) Comme les années précédentes, les membres pourront porter à leur compte du Club leurs achats effectués à la boutique du golf ou au service de restauration et des boissons.

(b) Comme les années précédentes, l'administration du Club transmettra aux membres un relevé des transactions effectuées dans leur compte pendant une période donnée, indiquant un solde débiteur ou créditeur.

(c) Si le relevé d'un membre indique un montant dû au Club, la **TOTALITÉ du montant DOIT être payée** dans les sept (7) jours suivant la date d'échéance.

(d) Si un membre ne règle pas la totalité du solde impayé à la date d'échéance, ce solde sera porté à sa carte de crédit.

(e) Les membres peuvent régler leur compte par virement électronique, carte de débit ou argent comptant au bureau administratif du Club de golf Rockland.

Remarque : les membres qui ont besoin de plus de temps pour régler leur compte sont priés de communiquer avec la direction générale du Club avant la date d'échéance afin d'éviter que le solde impayé soit porté à leur carte de crédit.

2. Dépenses en restauration et boissons : minimum annuel de 300 $

Pour la saison 2027, le Club supprime le **paiement anticipé de 250 $** exigé des membres au début de la saison précédente et le remplace par une dépense annuelle minimale de 300 $ au service de restauration et des boissons.

Ce que cela signifie et comment cela fonctionne :

(a) Chaque membre doit dépenser au moins 300 $ au service de restauration et des boissons du Club de golf Rockland pendant la saison de golf 2027.

(b) Si un membre **N'ATTEINT PAS** le minimum de 300 $ à la fin de la saison de golf 2027, la différence entre ses dépenses et ce minimum sera ajoutée à son compte et portée à sa carte de crédit (conformément au point 1 ci-dessus).

Remarque 1 : l'administration du Club fera le suivi de ces achats au moyen des comptes des membres.

***** Les adhésions de couple et les adhésions corporatives seront assujetties à une dépense annuelle minimale de **600 $** en restauration et boissons.

Remarque 2 : les membres qui paient au moment de l'achat, plutôt que de porter la totalité ou une partie de leurs dépenses de restauration et boissons à leur compte du Club, sont priés de conserver leurs reçus et de les remettre à l'administration afin que ces achats soient comptabilisés dans leur minimum annuel. Le Club tiendra également un total cumulatif.

3. Achats à la boutique du golf

Comme les années précédentes, les membres pourront acheter des articles et les porter à leur compte du Club (sous réserve du point 1, « Carte de crédit obligatoire »).

Toutefois, tout article qui n'est pas en stock et qui doit être commandé par le Club doit être payé intégralement avant que le Club passe la commande.
Remarque : autrement dit, ces achats ne peuvent pas être portés au compte du membre.

À nos membres

Les modifications ci-dessus sont importantes non seulement pour assurer une saine gestion financière, mais aussi pour simplifier les opérations administratives du Club.

La direction et le conseil d'administration du Club tiennent à remercier tous les membres de leur fidélité et de leur compréhension à l'égard de ces changements importants.

Le conseil d'administration et la direction du Club de golf Rockland